

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 556.090

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Perfectionnements apportés aux moyens d'accrocher les stylos, porte-plumes, crayons et analogues aux poches des vêtements.

M. WILLIAM LIVSEY résidant en Angleterre.

Demandé le 14 septembre 1922, à 16^h 36^m, à Paris.

Délivré le 6 avril 1923. — Publié le 11 juillet 1923.

L'invention a trait aux moyens d'attacher ou accrocher un porte-plume, crayon ou analogue — mais plus particulièrement les porte-plumes à réservoirs ou stylos — à la poche d'un vêtement. Elle est caractérisée par la réalisation dans un chapeau ou gaine de pointe de plume ou dans le fourreau d'un porte-crayon ou analogue d'une fente ou évidement en forme de trou de serrure longitudinal dont la face ou paroi de la partie la plus étroite est taillée en-dessous et par l'emploi d'une agrafe comprenant un bras à ressort qui porte un disque en forme de coupe ou autre évasement et au-dessous de ladite coupe ou cuvette une paire de languettes, ailettes ou analogues en saillie vers l'extérieur.

Pour appliquer ladite agrafe au chapeau ou gaine de la pointe de plume ou au fourreau du porte-crayon, ou analogue, lesdites languettes ou ailettes ou analogues portées par le bras à ressort s'insèrent dans la partie large ou circulaire de fente en trou de serrure et se glissent dans les rainures sous-taillées de la partie plus étroite ou réduite; en continuant le mouvement de descente de l'agrafe son disque en forme de coupe, ou cuvette ou son évasement analogue, pénètre dans la partie la plus large ou circulaire de la fente en trou de serrure, et ainsi l'agrafe devient partie inté-

grante du chapeau, gaine, fourreau ou analogue.

Ledit disque en forme de coupe, ou de cuvette ou évasement analogue, et la paire de languettes, ailettes ou analogues, faisant saillie peuvent être formés sur une plaque intérieure fixée au bras à ressort, ou peuvent être estampés directement sur la partie supérieure d'un bras à ressort.

On va procéder à une description plus détaillée de l'invention à l'aide du dessin explicatif ci-annexé qui en représente, à titre d'exemple, une modalité de réalisation.

Dans ce dessin :

La fig. 1 est une coupe longitudinale d'un chapeau ou gaine de bec de plume de porte-plume à réservoir, muni de l'agrafe d'accrochage ou de retenue conforme à l'invention.

La fig. 2 est une coupe selon la ligne A-A fig. 1.

La fig. 3 est une élévation du chapeau ou gaine montrant la fente en forme de trou de serrure avant l'application de l'agrafe.

Les fig. 4 et 5 sont des élévations, vues à angle droit l'une par rapport à l'autre, de l'agrafe avant son ajustage en chapeau ou gaine.

Les fig. 6 et 7 sont des vues, à angle droit l'une par rapport à l'autre, de la pièce inté-

Prix du fascicule : 1 franc.

ricure de verrouillage détachée du bras extérieur ou organe à ressort.

Dans ces figures, *a* désigne le chapeau ou gaine de plume; *b-b¹* est une fente en trou de serrure pratiquée longitudinalement dans la paroi dudit chapeau, *b* étant la partie large ou circulaire et *b¹* la partie étroite ou réduite de ladite. *c-c* indique les rainures sous-taillées dans les parois latérales de la partie *b¹* de la fente.

d-d¹ désigne d'une façon générale l'agrafe, laquelle est construite en acier à ressort. *d* est un organe à ressort et *d¹* une plaque rivée à ce dernier, et, dans laquelle on pratique par étampage une coupe ou cuvette *e* et des languettes ou ailettes tournées vers l'extérieur *f-f*.

Pour ajuster cette agrafe au chapeau ou gaine de plume *a*, on insère lesdites languettes ou ailettes *f-f* dans la partie circulaire *b* de la fente en trou de serrure *b-b¹* puis on les fait glisser dans les rainures sous-taillées *c-c* de la partie étroite *b¹* de ladite; à mesure que l'agrafe descend, la coupe ou cuvette *e* pénètre dans la partie circulaire *b* de la fente *b-b¹* et l'agrafe se trouve définitivement verrouillée au chapeau.

RÉSUMÉ :

1° Moyens pour attacher ou retenir un porte-plume, porte-crayon ou analogue, fixé

à la poche d'un vêtement; moyens comprenant une agrafe qui comporte un bras à ressort et une plaque sur laquelle est formée un disque en forme de coupe ou évasement analogue, et des languettes, ailettes ou analogues, faisant saillie vers l'extérieur; ledit disque, ou cuvette ou évasement analogue, et lesdites languettes, ailettes ou analogues, en saillie vers l'extérieur étant adaptés pour s'engager dans une fente ou un évidement en forme de trou de serrure — dont la face ou paroi de la partie étroite est sous-taillée — pratiquée dans le chapeau ou gaine d'une plume à réservoir, d'un stylo, ou dans le fourreau d'un porte-crayon ou analogue de la manière décrite.

2° Dans le dispositif selon 1° :

a) La combinaison d'un chapeau ou gaine de porte-plume, ou de stylo, ou d'un fourreau de porte-crayon, muni d'une fente et d'une agrafe construite conformément à 1°.

b) Une variante de construction de l'agrafe dans laquelle le disque ou analogue, en forme de coupe ou cuvette et lesdites languettes, ailettes ou analogues, sont étampés directement sur la partie supérieure du bras à ressort.

WILLIAM LIVSEY.

Par procuration :
H. BOETTCHER fils.

Fig. 1.

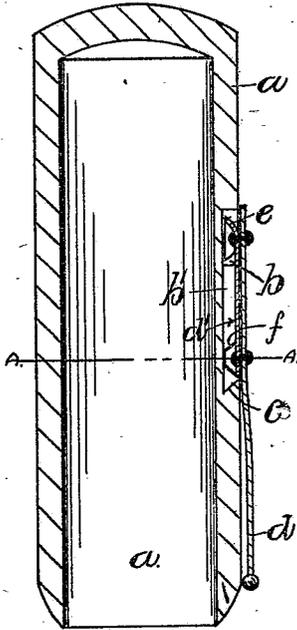


Fig. 3.

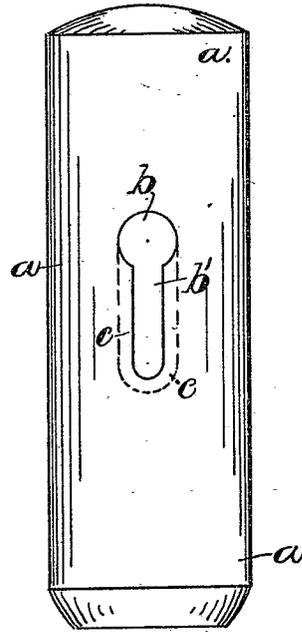


Fig. 2.

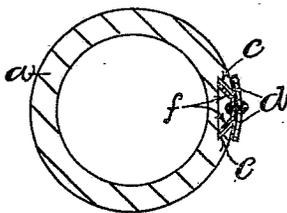


Fig. 4.

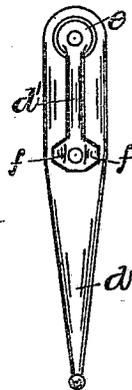


Fig. 5.

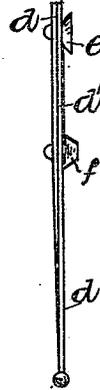


Fig. 6. Fig. 7.

